

Régions en difficultés : solidarité à la suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 745

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017131>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Solidarité à la suisse

Premier volet en 1983: renforcement de l'économie. A la clef, on s'en souvient, pour 1 milliard de commandes et de travaux nouveaux, attribués en majorité dans des régions déjà bien servies! On attendait dès lors, surtout dans les régions périphériques, avec une curiosité et un intérêt bien légitimes, les débats parlementaires sur un deuxième programme de relance, plus particulièrement centré sur l'aide aux régions «en difficulté».

Le paquet proposé? En bref, des fonds supplémentaires destinés, tout d'abord aux «régions dont l'économie est menacée», selon la terminologie officielle (50 millions pour des engagements de cautionnement et 20 millions pour le service des intérêts dus) et ensuite aux régions dites de montagne (300 millions supplémentaires pour les dix prochaines années).

Le dénouement de ce second acte est connu. Ce fut «oui», grâce à une coalition socialistes-démocrates

chrétiens, grâce aussi au brio de Kurt Furgler, remonté par on ne sait quelle potion magique au lendemain même de son chek-up qui avait fait jaser le tout-Berne.

Ce «oui» acquis, il faut tout de même revenir sur certaines interventions révélatrices sous la Coupole, reflets de conceptions étranges, pour ne pas dire davantage, de la solidarité confédérale.

Ouverture des feux et discussion d'entrée en matière. Là, palme de la générosité au radical genevois Revaclier. Sans aucune contestation possible. Les gens de Sainte-Croix, du Locle, de Saint-Imier et de Delémont savent désormais, après ce petit laïus, que les radicaux genevois sont à leurs côtés. Reste que leurs dettes publiques de plus en plus difficiles à amortir, leurs populations en constante diminution, le départ de leurs jeunes, la fermeture de nombre de leurs entreprises, reste que tout cela ne devrait pourtant pas leur faire oublier qu'ils ne sont pas seuls à avoir des difficultés: sous le prétexte de voler au secours des plus faibles, ne pas oublier les plus forts... Version solidaire de: après Genève, le déluge (ci-dessous quelques passa-

ges de la démonstration radicale qui méritent de rester dans les annales).

Dans un autre ordre d'idées, la surprise vint de doctes considérations géographiques, qui avaient pour elles le déterminisme du XIX^e siècle, rejoignant l'optique économique libérale pure et dure. Voici donc le libéral genevois et secrétaire de la Société pour le développement de l'économie suisse, Coutau, qui déclare sans sourciller que si le Jura a des difficultés, c'est, entre autres, en raison de ses conditions géographiques, topographiques. Jusqu'à plus ample informé, au temps de la prospérité horlogère et jusqu'au début des années septante, les plissements jurassiens étaient ce qu'ils sont aujourd'hui... Que la civilisation du Jet ait quelque chose à voir avec l'essor de Hong Kong, c'est fort probable; mais les hauts neuchâtelois en pâtissent-ils davantage parce que l'obstacle de la Vue-des-Alpes s'en est trouvé accentué, ou parce que la stratégie commerciale des sociétés transnationales en a été facilitée? That is the question! Et on vous passe d'autres curiosités sociologico-politiques, telle la démonstration du radical schaff-

REVACLIER

Oui mais... non... mais oui

L'intervention du Genevois Revaclier, un chef-d'œuvre de radicalisme séculaire. On vous la détaille, autant que les minces colonnes de DP peuvent en supporter! L'orateur démarre sur une profession de foi, aussi large que généreuse, avec la note de rigueur sur l'«Etat central» (toujours appréciée dans la bouche d'un radical). Citons:

Ce débat nous démontre à l'évidence que le projet de renforcement de l'économie est bien accueilli, tant il est vrai que la solidité du fédéralisme helvétique dépend d'un bon équilibre économique et d'une solidarité certaine entre les régions. Le

développement régional devrait cependant demeurer prioritairement l'affaire des communes, des cantons, des entreprises, ensuite seulement celle de la Confédération. A la longue, trop de pouvoir à l'Etat central dans ce domaine pourrait s'avérer néfaste, soit parce que constituant un oreiller de paresse, soit par la substitution de planificateurs zélés aux hommes de terrain (...).

A peine le préambule avalé, voici le dérapage:

Puis il s'agit aussi de mettre en garde le Parlement et le gouvernement contre la tentation de vouloir renforcer le potentiel des régions déficientes au détriment d'autres en pleine santé, sous le prétexte de combattre les inégalités régionales (...). Si pendant la crise, des régions ont perdu un nombre considérable de places

de travail — et l'on peut le regretter (sic) — d'autres au contraire ont accru leur offre. A Genève, par exemple, le nombre de postes de travail à plein temps a augmenté de 16 000 entre 1975 et 1982. Une large part de ceux-ci du reste ont été repourvus par des Confédérés. De plus les statistiques nous démontrent que les cantons économiquement forts, diversifiés, exercent en définitive un effet stabilisateur sur le volume global du chômage. De plus l'influence bénéfique des régions, dites favorisées, dépasse largement leur propre frontière.

Le virage à 180 degrés négocié, par ici la bonne soupe:

C'est dans cette optique du refus de se laisser affaiblir que doit être comprise la vigoureuse réaction des cantons de Vaud et de Genève aux propositions de nou-

velle réglementation de la main-d'œuvre étrangère, notamment en ce qui concerne le contingentement des permis B.

Etait-il vraiment question d'une solidarité entre cantons au début de l'intervention? Il va falloir retomber sur ses pattes! Et voilà le travail:

Certes, les grands centres connaissent des problèmes inhérents à leur développement, on l'a dit, on l'a répété: protection de l'environnement, crise du logement, par exemple. Mais il n'y a pas là raison ou prétexte — sous le couvert des lois économiques (sic) — à une intervention, aussi feutrée soit-elle, de la Confédération. C'est donc dans cet esprit de subsidiarité temporaire de l'intervention de la Confédération qu'il convient d'entrer en matière sur le projet présenté. Cqfd. Au suivant.

housois Schulé, feignant d'ignorer qu'aucun économiste n'est capable de dire où et quand un habitant est le plus coûteux pour les collectivités publiques, oubliant volontairement le poids des coûts sociaux (chômage, formation, etc.), pour en venir finalement sur les économies (pour les entreprises, bien sûr!) que représente le phénomène de concentration industrielle et urbaine, avec à la clef une belle justification de l'accroissement ininterrompu des agglomérations dominantes.

Discussion de détail du projet. La déception la plus grande vint là, peut-être, du radical grison Alliesch, opposé à une extension de l'aide à des possibilités d'achat d'immeubles industriels désaffectés (proposition d'une minorité de la commission ad hoc du National, socialistes et radical neuchâtelois Frey réunis). Plus de précisions sur cette passe d'armes très révélatrice! Parmi les régions

dont l'économie est menacée, il en est qui se trouvent en montagne. L'intention du Conseil fédéral était de les mettre au bénéfice de la LIM, Loi sur les investissements dans les régions de montagne, mais d'une LIM «améliorée», élargie en quelque sorte. Parce qu'il faut admettre que cette loi ne répond pas actuellement à tous les besoins des régions concernées: les salles de gymnastique, les piscines publiques, les salles polyvalentes sont construites; mais en revanche, les usines désaffectées se font de plus en plus nombreuses... Etendre le champ d'application de la LIM au rachat de ces immeubles industriels, c'était une mesure intelligente et efficace, propice à faciliter une éventuelle relance économique. Et voilà qu'un Grison monte à la tribune pour dire «non»! Pas de front commun entre les régions touchées elles-mêmes: la proposition n'avait plus aucune chance. Ainsi va la solidarité à la sauce helvétique.

RISQUES À L'INNOVATION

Gare à la GRI!

Si le vote de confiance existait en Suisse, Kurt Furgler l'aurait sans doute demandé à propos de la garantie contre les risques à l'innovation (GRI), dont il a fait une affaire de prestige politique et personnel. Il n'y avait pourtant pas de quoi: après tout, le projet remonte à l'ère du radical Honegger, sa rédaction est due à la plume du socialiste Jucker, et la conception initiale du Conseil fédéral a subi des réductions fondamentales de par la volonté des Chambres, lesquelles ont finalement dit «oui» à un essai limité à dix ans et à cent millions. Décidément, on ne verrait pas pourquoi, sinon par orgueil personnel ou par goût du combat, le chef du Département fédéral de l'économie publique a ainsi éprouvé le besoin de s'engager avec tant de vigueur, si les opposants n'avaient pas eux aussi — et de longue date — engagé leur prestige à propos du projet de GRI (cf. DP, notamment 678 et 708).

Voilà des années que la presse économique et

financière, relayée par une campagne sans précédent (sauf peut-être sur la législation cartellaire) de la «NZZ», dénonce à longueur de colonnes les dangers de l'intervention fédérale dans le processus de création et de développement des produits nouveaux. Pas un bulletin d'association professionnelle ou économique, pas une publication bancaire ou proche de la grande industrie qui n'y soit allé de sa démonstration sur les menaces représentées par la GRI pour notre bel ordre économique libéral. Refrain général: il faut améliorer les «conditions-cadres», pas lancer des gadgets du genre GRI.

L'amélioration de ces «conditions-cadres», c'est la panacée préconisée notamment par le très influent «Cercle d'étude pour le capital dans l'économie libre», un club alémanique animé (comme on dit) par l'ancien conseiller national Hans Rüegg (par ailleurs administrateur de la «NZZ», de l'UBS, de von Roll, etc. et président des patrons zurichois), Hans-Peter Schär (SBS, Ciba-Geigy, Nationale Assurances) et Walter Hess (Saurer, Schindler, Sprecher & Schuh). Pour sauvegarder la compéti-

tivité de la Suisse, ces messieurs veulent donc: l'allégement des impôts frappant les personnes morales, la différenciation des rémunérations et des conditions de travail (horaires) selon la situation économique de l'entreprise ou de la branche, le «stop» du personnel dans tout le secteur public et le frein au développement des dépenses sociales, la réduction de la part de l'Etat au PNB, le strict équilibre des budgets des collectivités, la maîtrise des coûts de la santé, le maintien de la paix sociale, et le «sens des proportions» en matière de protection de l'environnement. Bref, tout un programme reaganien, renforcé avec la rigueur helvétique par un cercle d'étude pur et dur, qui a inspiré les propos tenus la semaine dernière à la Chambre du «peuple» par moult représentants du radicalisme industriel et bancaire, soutenus, malgré la présence de Kurt Furgler au banc du Conseil fédéral, par l'aile économiste du Parti démocrate-chrétien, sortie très renforcée des dernières élections nationales.

Le projet — bien modeste — de la GRI méritait-il un tel tir de barrage, d'ailleurs vain? Evidemment pas au regard du budget, mais sans doute au niveau du principe, en cause aux yeux de ses détracteurs. Du coup, un principe ne devenant pas faux au gré d'un vote même net des Chambres fédérales, l'idée d'un référendum est dans l'air. On y pense davantage dans les milieux de la grande industrie qu'à l'USAM, où se retrouvent justement ces fameuses petites et moyennes entreprises (jusqu'à 500 salariés) auxquelles la GRI devrait aider à innover. De toute manière, rassurez-vous, on ne verra pas de patrons descendre dans la froide rue d'automne pour récolter des signatures; la procédure écrite existe, surtout pour ceux qui ne craignent pas les frais d'impression ni de diffusion...

Mais la suite s'annonce plus difficile: une votation populaire sur la garantie contre les risques à l'innovation constituerait la plus belle occasion de tester les dernières techniques de la démagogie simplificatrice, c'est-à-dire de la manipulation, et apporterait une contribution significative aux progrès de l'abstentionnisme.